

**Cette note constitue une mise en contexte des points inscrits
à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal
du 20 février 2024.**

NOTE DE SYNTHÈSE CC20022024

Séance publique

DIRECTION GENERALE

CELLULE CONSEIL

1. Procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024
Adoption

DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

2. Action en justice: Arrêt du Conseil d'Etat - prise de connaissance
Prise de connaissance de l'issue favorable de ce dossier et qu'en conséquence le nouveau Statut pécuniaire devient exécutoire au lendemain de sa publication
Abrogation de sa délibération du 07 décembre 2021 intitulée "Statut pécuniaire: modification 1"

GESTION DES TRAITEMENTS

3. Secteur non-marchand public: accord-cadre tripartite wallon 2018-2020 - prolongation
Décision de poursuivre la mise en oeuvre de l'accord-cadre pour l'année 2023

DEPARTEMENT DE GESTION FINANCIERE

ANALYSES BUDGETAIRES ET COMPTABLES ET ENTITES CONSOLIDEES

4. ASBL Centre d'Art Vocal et de Musique Ancienne: compte 2022 et contrôle de l'utilisation des subventions
Prise de connaissance du compte 2022
Atteste que le contrôle de l'utilisation des subventions communales a été réalisé
5. ASBL Gestion Logement Namur: compte 2022 et contrôle de l'utilisation de la subvention
Prise de connaissance du compte 2022 arrêté au 31 décembre 2022
Atteste que le contrôle de l'utilisation des subventions communales 2022 octroyées a été réalisé
6. ASBL Les Grignoux: compte 2022 et contrôle de l'utilisation de la subvention
Prise de connaissance du compte 2022 arrêté au 31 décembre 2022
Atteste que le contrôle de l'utilisation des subventions communales 2022 octroyées a été réalisé
7. ASBL Maison de la Laïcité François Bovesse Namur: compte 2022 et contrôle de l'utilisation de la subvention
Prise de connaissance du compte 2022 arrêté au 31 décembre 2022
Atteste que le contrôle de l'utilisation des subventions communales 2022 octroyées a été réalisé
Est informé que l'association devra rembourser 1.582,31 € correspondant à la partie non justifiée du subside de 2022

8. ASBL Sonefa: compte 2022 et contrôle de l'utilisation des subventions
Prise de connaissance du compte 2022 arrêté au 31 décembre 2022

Atteste que le contrôle de l'utilisation des subventions communales 2022 octroyées a été réalisé

ENTITES CONSOLIDEES - FABRIQUES D'EGLISES

9. Diverses Fabriques d'église: exercice 2023 - comptes - prorogation du délai de Tutelle
Décision de proroger le délai de Tutelle qui lui est imparti, portant celui-ci à soixante jours, au lieu de quarante initialement, pour se prononcer sur les comptes 2023 des Fabriques d'église d'Andoy, Beez, Belgrade, Boninne, Bouge Moulin-à-Vent, Bouge Sainte-Marguerite, Champion, Cognelée, Daussoulx, Dave, Erpent, Flawinne, Foz Wépion, Gelbressée, Jambes Montagne, Jambes Velaine, Jambes Saint-Symphorien, Lives, Loyers, Malonne, Marche-les-Dames, Namur Bomel, Namur La Plante, Namur Notre-Dame, Namur Sainte-Croix, Namur Saint Jean-Baptiste, Namur Saint-Joseph, Namur Sainte-Julienne, Namur Saint-Loup, Namur Saint-Nicolas, Namur Saint-Paul, Naninne, Saint-Marc, Saint-Servais Sacré-Coeur, Suarlée, Temploux, Vedrin Centre, Vedrin Comognes, Wartet, Wépion Vierly, Wierde et l'Eglise Protestante Unie de Belgique (Paroisse de Namur).
10. Diverses Fabriques d'église: exercice 2024 - modifications budgétaires - prorogation du délai de Tutelle
Décision de proroger le délai de Tutelle qui lui est imparti, portant celui-ci à soixante jours au lieu de quarante initialement, pour se prononcer sur les éventuelles modifications budgétaires de 2024 des Fabriques d'église d'Andoy, Beez, Belgrade, Boninne, Bouge Moulin-à-Vent, Bouge Sainte-Marguerite, Champion, Cognelée, Daussoulx, Dave, Erpent, Flawinne, Foz-Wépion, Gelbressée, Jambes Montagne, Jambes Velaine, Jambes Saint-Symphorien, Lives-sur-Meuse, Loyers, Malonne, Marche-les-Dames, Namur Bomel, Namur La Plante, Namur Notre-Dame, Namur Sainte-Croix, Namur Saint Jean-Baptiste, Namur Saint-Joseph, Namur Sainte-Julienne, Namur Saint-Loup, Namur Saint-Nicolas, Namur Saint-Paul, Naninne, Saint-Marc, Saint-Servais Sacré-Coeur, Suarlée, Temploux, Vedrin Centre, Vedrin Comognes, Wartet, Wépion Vierly, Wierde et l'Église Protestante Unie de Belgique (Paroisse de Namur)
11. Fabrique d'église de Flawinne: budget 2024 - réformation
Décision de réformer les différents articles du budget 2024, tel qu'arrêté par son Conseil de Fabrique le 03 décembre 2023

CONTROLE DES RECETTES ORDINAIRES

12. Règlement-redevance pour la location d'une consigne sociale: abrogation
Abrogation du règlement-redevance adopté en sa séance du 03 septembre 2019

DEPARTEMENT DES BATIMENTS

BUREAU D'ETUDES BATIMENTS

13. Centre Namurois des Sports: rénovation et mise en conformité HVAC - électricité - relance du marché - projet bis
Approbation du cahier des charges; estimation 589.946,97 € TVAC; procédure négociée directe avec publication préalable

GESTION IMMOBILIERE

14. Jambes, église Saint-Symphorien: fin de la mise en vente simple et proposition de valorisation future

Décision, en l'absence d'offre, de mettre fin à la mise en vente et de valoriser le bien en partenariat public/privé comprenant, pour la partie publique, une surface administrative et, pour la partie privée, des logements

DEPARTEMENT DU CADRE DE VIE

NATURE ET ESPACES VERTS

15. Contrat de Rivière Sambre et Affluents: augmentation de la quote-part annuelle de la Ville - avenant à la convention

Conclusion de l'avenant à la convention de partenariat pour le programme d'actions 2023-2025

PROPRETE PUBLIQUE

16. Territoire de la Ville: caméras de surveillance fixes temporaires en lieux ouverts - décalage du lancement - avis positif - prolongation

Renouvellement de l'avis positif sur l'installation des 3 caméras de surveillance fixes temporaires et 1 leurre placés en lieux ouverts pour une durée de 6 mois à dater du 01 février 2024 afin de lutter contre les jets de déchets dans le cadre de la collaboration avec l'ASBL Be WaPP

DEPARTEMENT DES VOIES PUBLIQUES

VOIRIE

17. Daussoulx, rue Del'Grète: acte de constat

- **Confirmation de la création de la voirie rue Del'Grète par usage trentenaire du public et de la reprise en domaine public communal;**
- **Accord au présent acte des mesures de publicité suivantes :**
 - **de demander au Collège d'envoyer en outre simultanément la présente délibération au Gouvernement Wallon représenté par la DGO4**
 - **d'informer le public de la présente délibération par voie d'avis suivant les modes visés à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et d'afficher la délibération intégralement, sans délai et durant quinze jours**
 - **de notifier la présente délibération intégralement aux propriétaires riverains**
- **Rappel que la présente délibération n'est pas susceptible de recours et reste adoptée sans préjudice des droits civils des tiers**

18. Diverses localités, diverses rues: entretien par enduisage - PIC02 - projet bis
Approbation du cahier des charges; estimation 1.227.587,78 € TVAC; procédure ouverte

19. Diverses localités, diverses rues: entretien par enduisage - PIC06 - projet bis
Approbation du cahier des charges; estimation 1.223.156,21 € TVAC; procédure ouverte

DOMAINE PUBLIC ET SECURITE

20. Rue des Bas Prés: création d'un emplacement pour personnes handicapées - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
cfr. délibération
21. Rue Saint-Martin: création d'un emplacement pour personnes handicapées - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
cfr. délibération
22. Belgrade, rue Auguste Lebrun, 37: création d'un emplacement pour personnes handicapées - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
cfr. délibération
23. Belgrade, avenue Joseph Abras: création d'un emplacement pour personnes handicapées - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - abrogation et adoption
Abrogation du règlement adopté en date du 27 avril 2009 et adoption du nouveau règlement
24. Wépion, rue du Pairibonnier: rue cyclable - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
cfr. délibération
25. Saint-Servais, rue Lemercier: rue cyclable - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
cfr. délibération
26. Belgrade, sentier de l'Octroi: interdiction de circulation - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
cfr. délibération
27. Avenue Sergent Vrithoff: modification d'une zone de dépose-minute - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - abrogation et adoption
Abrogation:
- **du règlement adopté le 18 décembre 1996**
 - **de toute mesure relative à l'instauration d'une zone de dépose-minute avenue Sergent Vrithoff à Namur, à hauteur de l'immeuble n°117**
- Adoption du nouveau règlement**
28. Avenue de Marlagne: modification d'une zone de livraison - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - abrogation et adoption
Abrogation du règlement adopté le 28 juin 2002 et adoption du nouveau règlement
29. Circulation dans le piétonnier rue du Beffroi: règlement complémentaire à la police de la circulation routière - modification
Modification du règlement adopté le 25 avril 2023
30. Rue Saint-Martin: interdiction de stationnement - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - modification
Modification du règlement complémentaire adopté le 18 avril 2013

31. Jambes, rue Van Opré: zone de dépose-minute - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - modification
Modification du règlement adopté le 23 janvier 2014
32. Saint-Servais, sentier reliant la chaussée de Waterloo à l'allée des Rhododendrons: interdiction de circulation excepté cyclistes - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - modification
Modification du règlement complémentaire adopté le 25 mars 2005

DEPARTEMENT DES AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES

COHESION SOCIALE

33. Consigne sociale: règlement - abrogation
Abrogation du règlement adopté le 17 octobre 2013
34. Crédits actions sociales 2024: 1ère répartition
Octroi de 350,00 € à l'Institut Sainte-Ursule à titre d'aide financière pour le témoignage d'un rescapé de la Shoah à l'auditoire Vauban de l'Université de Namur, destiné aux étudiants du secondaire de l'Institut Saint-Ursule en 2024

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION ET DES LOISIRS

JEUNESSE

35. Subsidés actions Jeunesse: convention avec une ASBL
Approbation du projet de convention d'échange entre la Ville et l'asbl "Not a Joke" relative aux conditions du subsides
- Octroi de 4.000,00 € à l'asbl "Not a Joke" lié à l'organisation, en 2024, d'activités (stand-up, arts de la scène, initiation à l'improvisation, ...) à destination des jeunes Namurois et Namuroises dans le cadre du "Namur is a Joke Festival" organisé du 20 au 24 mars 2024**

CULTURE

36. Pôle muséal Les Bateliers: exposition de sculptures des 17ème et 18ème siècles – organisation et conventions
Approbation des conventions de prêt d'oeuvres:
- **de la Fabrique d'église, de la Collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles**
 - **de l'Espace muséal d'Andenne**
 - **des Archives de l'Etat de Namur**
 - **du Musée diocésain de Namur**
 - **de la Fondation Art et Histoire en Namurois**
 - **de la Fondation Société archéologique de Namur**
37. Don de 19 tableaux du peintre namurois René Joachim
Acceptation de la donation
38. Don d'une estampe de la moitié du 19ème siècle d'une marchande de légumes
Acceptation de la donation

DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT URBAIN

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

39. Permis d'urbanisme, prise de connaissance des résultats de l'enquête publique et accord sur les implications voirie: Bouge, rue Saint-Luc et rue de la Poteresse -
réhabilitation du site de l'ancienne sablière

cfr. délibération

REGIE FONCIERE

40. Budget 2024: décision de tutelle - prise de connaissance
Prise de connaissance de l'Arrêté ministériel 22 janvier 2024
41. Malonne: vente d'un terrain - accord de principe
Approbation du principe de la vente des parties de parcelles sises à Namur, 6ème division Malonne, Section D, n°297F3 (partie) et 297K3, d'une contenance totale de 182m² à condition que ce dernier prenne les frais en charge, le prix restant à déterminer suivant une estimation à réaliser par un géomètre-expert
42. Transfert d'une parcelle: plateau de Bellevue
Transfert de la parcelle Jambes, cadastré section 2, D n°125F pie d'une contenance estimée à 2.030 m² telle que reprise au plan en annexe du patrimoine de la Ville vers le patrimoine de la Régie foncière
43. Abattoirs de Bomel: démolition d'un cabanon et transfert de la parcelle vers le domaine public
Transfert de la parcelle reprise au plan en annexe sous le lot F cadastré, Namur 1ere div, section A, 209F2pie5 pour une contenance de 8ca du patrimoine de la Régie foncière vers le domaine public après démolition du cabanon et création d'un espace planté
44. Rue Bastin, 19: rénovation d'un immeuble - projet
Approbation du cahier des charges; estimation 1.954.027,34 € TVAC; procédure ouverte; recours à l'emprunt
45. Rue des Brasseurs, 107: appartements - fixation des loyers
cfr. délibération
46. Rue des Brasseurs, 109-111 arrière: emplacement de parking - conditions de location
Approbation du modèle de contrat de location, des critères d'attribution et des conditions de location
47. Rue des Brasseurs, 182: garage - conditions de location
Approbation du modèle de contrat de location, des critères d'attribution et des conditions de location
48. Rue Bastin: emplacements de parking - conditions de location
Approbation du modèle de contrat de location et des conditions de location

POINT(S) INSCRIT(S) A LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL

49. Néant
p.m.